

**CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE
NOUS, ON LA DÉFEND !**



FLASH·INFO DÉBAT PARLEMENTAIRE

N°1 - SÉNAT

Montreuil, le 30 Mai 2018

UNE 1^{ÈRE} JOURNÉE DE DÉBAT PLACÉE SOUS LA VIGILANCE DES CHEMINOTS

Après un vote sans surprise à l'Assemblée Nationale le 17 avril dernier, le projet de loi pour un « nouveau pacte ferroviaire » a été transmis au Sénat.

Il a fait l'objet de nombreuses modifications en commission de l'aménagement du territoire et du développement durable qui s'est tenue le 23 mai dernier pour aboutir à un texte soumis aux débats des sénateurs du 29 au 31 mai, avec un vote « solennel » programmé le 5 juin prochain.

S'agissant d'une **procédure accélérée**, le texte de loi fera ensuite l'objet d'un examen en Commission Mixte Paritaire (représentation égale en son sein de sénateurs et de députés), à la mi-juin pour établir un compromis entre les textes issus des deux assemblées avec, en cas de désaccord, une voie prépondérante donnée à l'Assemblée Nationale.

La loi, votée à l'issue des débats parlementaires, devra également faire l'objet du **vote d'une loi de ratification des ordonnances** dans un délai de 6 à 12 mois après sa publication. Sa mise en œuvre sera conditionnée à la publication des décrets d'application.

De plus, certaines dispositions dépendent de la future Loi d'Orientation des Mobilités Intérieures (LOMI)¹, qui intégreront des thèmes liés aux infrastructures de transport (dont le ferroviaire) notamment en s'appuyant sur le rapport DURON, dont plus personne ne parle aujourd'hui, particulièrement s'agissant de l'avenir des lignes de proximité. De plus, la LOMI créerait l'illusion de desservir l'ensemble du territoire par des modes de transport dits « alternatifs » (covoiturage, auto partage ...), qui n'ont que pour objectif de se substituer à la suppression envisagée des trains en territoires.

En bref, la démarche législative est loin de s'achever le 5 juin comme Gouvernement et direction SNCF voudraient nous le faire croire !

¹ LOMI : est le projet de loi appelée à se substituer à la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI)

1^{ERE} SÉANCE DE DÉBAT AU SÉNAT

Depuis plus de 3 mois, le Gouvernement, sa majorité parlementaire et ses complices de la SNCF usent de toutes les ficelles pour aboutir à leurs fins et décrédibiliser le combat des cheminots pour la défense du service public ferroviaire !

Ouverture à la concurrence, transformation de l'entreprise publique en Société Anonyme, fin du statut des cheminots et baisse de l'offre ferroviaire, sont leurs seuls objectifs !

Tout le reste n'est que de l'enrobage destiné à enfumer l'opinion publique et les cheminots.

D'ailleurs, le texte issu des travaux de la commission du Sénat s'est considérablement étoffé et durci sur ces sujets.

En effet, pour s'assurer du vote des élus du groupe « les Républicains », le gouvernement a intégré le projet de loi de 2017 sur l'ouverture à la concurrence des sénateurs Maurey et Nègre.

C'est dans ce contexte que les débats ont commencé hier, avec une ministre des Transports dont le discours ne varie pas et une majorité sénatoriale dont le seul objectif est de faire de la SNCF une entreprise business et des cheminots des salariés corvéables. C'est en cela qu'ils :

- saluent le travail, l'expertise et le savoir-faire des cheminots mais suppriment le statut et les transfèrent vers le privé en remerciement ;
- déplorent la chute du trafic fret depuis l'ouverture à la concurrence, sans réaliser de retour d'expérience, mais libéralisent le transport voyageurs ;
- sont attachés à l'entreprise publique SNCF mais la transforment en Société Anonyme ouvrant la voie à une future privatisation.

Le débat général a été particulièrement animé entre opposition et majorité, les uns défendant une position proche de celle de l'intersyndicale autour du développement du service public ferroviaire, les autres campant sur une fuite en avant libérale au service des intérêts privés.

Le débat s'est conclu par le dépôt d'une motion de retrait déposée par le groupe « Communiste Républicain Citoyen et Ecologiste » (CRCE) qui a été rejetée par l'ensemble des autres groupes (LR, PS, LREM, Union Centriste, RDSE, les indépendants).

Le débat va se poursuivre aujourd'hui sur l'examen des amendements relatifs aux différents articles.

La mobilisation doit s'amplifier pour peser sur le cours des débats et réaffirmer le rejet de la réforme gouvernementale menée contre le service public ferroviaire, ses usagers et ses salariés !

